

Communiqué de presse

À Lyon, le 16 décembre 2024

La Métropole de Lyon élargit l'accès à l'IVG médicamenteuse dans ses Centres de Santé et d'Éducation Sexuelles (CSES)

Lors de la séance du Conseil Métropolitain, la Métropole de Lyon a voté une délibération permettant la pratique de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) médicamenteuse dans ses Centres de Santé et d'Éducation Sexuelles (CSES). Ce projet, développé en partenariat avec les Hospices Civils de Lyon (HCL), constitue une avancée majeure dans l'amélioration de l'accès aux droits des femmes sur le territoire métropolitain.

Pour Lucie Vacher, Vice-Présidente de la Métropole de Lyon en charge de l'enfance, de la famille et de la jeunesse :

"Alors que, dans de nombreux pays, les droits des femmes subissent des reculs inquiétants, la Métropole de Lyon réaffirme son engagement en faveur de l'égalité et de la justice sociale. En élargissant l'accès à l'IVG médicamenteuse dans nos Centres de Santé et d'Éducation Sexuelle, nous offrons aux femmes un accompagnement de proximité et sécurisé, tout en garantissant un accès équitable à un droit fondamental. C'est une avancée essentielle pour préserver la dignité et les libertés de toutes, notamment des femmes les plus vulnérables."

UN PROJET AU SERVICE DES DROITS DES FEMMES ET DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Chaque année, les CSES métropolitains reçoivent entre 400 et 500 femmes pour des diagnostics de grossesse ou des demandes explicites d'IVG. Parmi elles, **près de 87 % ont un terme de grossesse compatible avec une IVG médicamenteuse**. En élargissant l'accès à ce service, la Métropole de Lyon répond à un besoin exprimé par les patientes tout en simplifiant leur parcours de soins. Ce projet vise à garantir un accès plus équitable et fluide à un droit fondamental, notamment pour les femmes les plus vulnérables, qu'elles soient mineures, sans titre de séjour, ou en situation de précarité.



L'intégration de l'IVG médicamenteuse dans les CSES s'inscrit dans une vision globale de santé publique, favorisant la proximité des soins et le respect des besoins spécifiques des femmes. Ce dispositif contribue également à désengorger les établissements de santé, tout en renforçant la complémentarité entre l'offre publique et celle des professionnels de santé en libéral. En s'appuyant sur l'expertise des équipes pluridisciplinaires des CSES, **il permet d'offrir un accompagnement global et personnalisé, incluant un suivi médical, psychologique et social.**

Un renforcement de l'accès aux soins pour toutes les femmes

Avec ses 8 CSES métropolitains situés à Bron, Givors, Lyon 9ème, Neuville-sur-Saône, Oullins, Rillieux-la-Pape, Vaulx-en-Velin et Vénissieux, cette initiative offre aux femmes la possibilité de bénéficier d'une prise en charge de proximité et d'un accompagnement pluridisciplinaire, dans un cadre sécurisé. L'objectif est de compléter et renforcer l'offre existante en répondant aux besoins spécifiques des femmes, notamment les plus vulnérables : celles qui souhaitent préserver leur anonymat, les mineures et les personnes en situation de grande précarité.

Pour assurer une prise en charge optimale, la Métropole de Lyon déploiera plusieurs actions essentielles :

- Formation des équipes des CSES en collaboration avec les HCL ;
- Acquisition d'équipements tels que des échographes ;
- Approvisionnement en médicaments nécessaires pour les IVG médicamenteuses.

Contact presse

Métropole de Lyon - Marion Morel

Marion.morel@grandlyon.com

Tél : +33(0)6 77 04 30 39